



## EXTRAIT

### des délibérations du Conseil Général de Corcelles-près-Concise Assemblée du 4 décembre 2017

Président : Didier Bourgeois

Le Conseil Général de Corcelles-près-Concise, vu les préavis mentionnés ci-dessous et après avoir entendu les rapports des commissions y relatives, décide à la majorité des voix :

1. d'accepter le préavis N° 1/2017-2018 :

**Approbation du projet de règlement du Conseil Général de la Commune de Corcelles-près-Concise**

2. d'accepter le préavis N° 2/2017-2018 : **Budget pour l'exercice 2018**

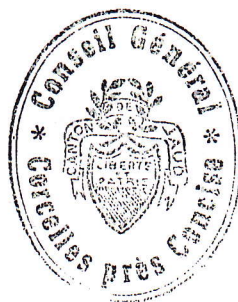
3. d'accepter le préavis N° 3/2017-2018 :

**Plan partiel d'affectation « Le Château » et son règlement**

Corcelles-près-Concise, le 4 décembre 2017

Le Président

Didier Bourgeois



La secrétaire

Ghyslaine de Blaireville